

### **Article 1 - OBJET**

EASYACCESS procèdera à la conception, la mise à disposition et à l'hébergement d'une boutique Internet personnalisée et des outils permettant de la gérer et de l'administrer au profit du WEB-COMMERCANT. L'objet de cette boutique Internet est :

- de présenter aux utilisateurs du réseau Internet, des informations à caractère publicitaire et commercial sur le WEB-COMMERCANT
- de procéder à la vente en ligne des produits proposés par le WEB-COMMERCANT dans sa boutique internet.

### **Article 2 - DUREE**

Le contrat est conclu pour une durée de 24 mois renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par lettre recommandée par l'une ou l'autre des parties trois mois au moins avant l'échéance. Dans cette hypothèse, il sera procédé à un décompte et à une évaluation des travaux accomplis à la date de la rupture et non payés, puis au versement des rémunérations et redevances dues à cette date.

### **Article 3. CONCEPTION DE LA BOUTIQUE INTERNET**

La boutique Internet (chartre graphique notamment) est conçue, réalisée et mise en service sous la responsabilité de EASYACCESS. A cette fin, le WEB-COMMERCANT remet ce jour au représentant de EASYACCESS tout document, tel que logo, photographies, illustrations ou descriptions permettant l'élaboration de la chartre graphique de la boutique internet.

Le WEB-COMMERCANT autorise expressément EASYACCESS à utiliser les textes, images, illustration et logo qu'il aura remis pour personnaliser sa boutique internet.

### **Article 4. NOM DE DOMAINE**

Le nom du domaine choisi par le WEB-COMMERCANT est enregistré en «.com», .ch ou .li » il appartient au WEB-COMMERCANT. Les frais de réservation du nom de domaine sont à la charge du WEB-COMMERCANT.

### **Article 5. PROPRIETE**

L'ensemble des éléments constitutifs ou inhérents à la boutique Internet tels que son aspect graphique, sa structure générale, son fichier clients, son fichier produits (catalogue) et plus généralement son contenu sont la propriété du WEB-COMMERCANT. Les codes, éléments fonctionnels et, de manière générale, tous les éléments techniques afférents à la boutique Internet demeurent la propriété exclusive de EASYACCESS.

### **Article 6. DELAIS DE REALISATION ET MISE EN SERVICE**

EASYACCESS remettra au WEB COMMERCANT, pour acceptation et validation, une première

proposition de charte dans un délai maximum de 2 semaines à compter de la fourniture de tous les éléments mentionnés à l'article 3 du présent contrat. La mise en service de la boutique Internet interviendra dans un délai de 2 semaines après acceptation et validation de la charte graphique par le WEB-COMMERCANT.

### **Article 7. HEBERGEMENT**

La boutique Internet mise à la disposition du WEB-COMMERCANT est hébergée sur les serveurs de EASYACCESS.

### **Article 8. DIFFUSION**

Le WEB-COMMERCANT accepte que les produits de sa boutique Internet soient présent sur d'autres sites partenaires de EASYACCESS afin d'en assurer la meilleure diffusion.

### **Article 9. COMPOSITION DE LA BOUTIQUE INTERNET**

La boutique Internet comprend les fonctions suivantes :

- Fonction front office : fiches produits, listes produits, menus, pages de contenus, moteur de recherche, panier, pages d'aide, compte client, paiement en ligne, gestion multilingue, gestion taille coloris etc.

- Fonction back-office : gestion de la base produits (gestion des catégories de produits et des fiches produits), gestion et suivi des commandes, statistiques hebdomadaires (chiffre d'affaires hebdomadaire et nombre de commandes hebdomadaires), base clients (fichier des clients ayant passé au moins une commande dans le cadre de la boutique Internet)

- Paiement sécurisé : dès sa mise en service la boutique Internet est « interfacée » avec le site de paiement sécurisé en ligne de la société PAYPAL (Europe) Ltd, laquelle réalisera les opérations sécurisées liées au paiement des transactions.

Les frais liés aux transactions réalisées sur ce site de paiement sécurisé sont à la charge du WEB-COMMERCANT et seront prélevées directement par PAYPAL (Europe) Ltd lors des transferts de fonds.

Sur simple demande, et moyennant le paiement du prix d'une prestation supplémentaire définie selon le tarif en vigueur, le site du WEB-COMMERCANT pourra être directement interfacé avec la banque partenaire de easyaccess Sàrl.

- Code confidentiel : EASYACCESS délivrera au WEB-COMMERCANT un code confidentiel lui permettant d'accéder aux fonctions ci-dessus définies.

### **Article 10. FORMATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE**

EASYACCESS assistera le WEB-COMMERCANT au cours de la mise en service de la boutique Internet et procèdera à sa formation. Une formation forfaitaire initiale d'une durée de 2 heu-

res incluse dans le prix de mise en service de la boutique Internet sera assurée, par les équipes de EASYACCESS, par téléphone ou dans les locaux de EASYACCESS selon le choix du WEB-COMMERCANT. Une assistance technique EASYACCESS est accessible par mail ou Tél. : 021 882 55 80.

#### **Article 11. REFERENCEMENT**

EASYACCESS procédera au référencement de la boutique Internet en optimisant les contenus publiés par le WEB-COMMERCANT.

#### **Article 12. MISES A JOUR**

Le WEB-COMMERCANT procédera lui-même, sous sa responsabilité et sans intervention de EASYACCESS, à la mise à jour du site et, plus généralement aux modifications des diverses informations présentées dans le cadre de sa boutique Internet ou qu'il aura saisies dans le back-office, à savoir, notamment : informations produits (nature et prix notamment), contenu rédactionnel, statut des commandes.

#### **Article 13. DROIT DE CONTROLE DU CONTENU DES PAGES WEB**

EASYACCESS dispose d'un droit de contrôle du contenu des pages Web présentées par le WEB-COMMERCANT dans le cadre de sa boutique Internet. Ces pages ne devront jamais contenir des informations ou présenter des produits à caractère pornographique, violent, sectaire, obscène ou contraire à l'ordre public ou contrevenant à la législation en vigueur. A défaut, EASYACCESS se réserve le droit de procéder à la fermeture immédiate de la boutique Internet du WEB-COMMERCANT sans préavis ni indemnité et d'intenter une action en responsabilité à son encontre. Le WEB-COMMERCANT déclare disposer des droits de propriété intellectuelle des contenus qu'il publie dans la boutique Internet ou à défaut, de l'autorisation expresse de leurs auteurs. Dans l'hypothèse d'un manquement du WEB-COMMERCANT aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle, EASYACCESS se réserve le droit de procéder à la fermeture immédiate de la boutique Internet du WEB-COMMERCANT sans préavis ni indemnité et d'intenter une action en responsabilité à son encontre.

#### **Article 14. COMMERCIALISATION**

Le WEB-COMMERCANT s'engage à commercialiser les produits présentés sur sa boutique Internet dans le respect des « Conditions Générales de Vente (CGV) » annexées au présent contrat. EASYACCESS informe le WEB-COMMERCANT qu'elle décline toute responsabilité quant à la conformité desdites CGV à la législation en vigueur, notamment, au regard des contraintes et obligations juridiques, fiscales, douanières ou autres propres au WEB-COMMERCANT et notamment, sans que cette liste soit limitative, à

son statut particulier, à son activité, aux produits qu'il commercialise ou à ses relations avec les tiers. Le WEB-COMMERCANT renonce expressément à tout recours ou toute action à l'encontre de EASYACCESS fondés sur ces faits et obligations. Le WEB-COMMERCANT est et demeure seul responsable du respect de la législation en vigueur. Il lui appartient, le cas échéant, de conclure avec ses clients des « Conditions particulières de ventes » établies par lui et sous sa seule responsabilité sans que celles-ci apparaissent contraires à l'objet, à l'esprit, au fonctionnement des prestations commercialisées par EASYACCESS.

#### **Article 15. COMMANDES**

Lors de l'établissement d'une commande sur le site du WEB-COMMERCANT, le client, saisit ses coordonnées, valide la qualité, la quantité et le prix HT et TTC des produits commandés, accepte les conditions générales de vente et choisit l'un des moyens de paiement mis à sa disposition par le WEB-COMMERCANT.

Les produits commandés sont payés en CHF par cartes bancaires, ou en paiement différé.

Dans le cas d'une utilisation d'un moyen de paiement par carte bancaire ou d'un paiement sécurisé par PAYPAL (Europe Ltd notamment, la commande ne sera considérée comme acceptée qu'à compter de l'acceptation effective du paiement considéré.

Dès la fin de la transaction sur la boutique internet, le client recevra une confirmation de commande par email, et le WEB-COMMERCANT un bon de commande par email.

#### **ARTICLE 16. UTILISATION FRAUDULEUSE DES MOYENS DE PAIEMENT**

EASYACCESS ne pourra être tenu directement, conjointement ou solidairement responsable des conséquences directes ou indirectes de tout préjudice résultant des agissements, actes, faits ou fraudes conclus, perpétrés ou réalisés par le WEB-COMMERCANT ou ses clients. Dès lors, toutes pertes, charges et autres conséquences financières résultant notamment d'une utilisation frauduleuse des moyens de paiements utilisés pour la transaction ou d'un piratage informatique seront uniquement prises en charges et supportées par le WEB-COMMERCANT à l'exclusion de toute autre personne morale, EASYACCESS, notamment. Le WEB-COMMERCANT s'engage à motiver ses clients dans le but qu'ils activent le service 3-D Secure™.

#### **ARTICLE 17. SUIVI DES COMMANDES - LIVRAISON**

Dès réception du bon de commande, le WEB-COMMERCANT devra procéder sans délai à sa charge et sous sa responsabilité à l'expédition et/ou à la livraison des produits commandés. Dès expédition/livraison de la commande à son

client, le WEB-COMMERCANT devra en informer EASYACCESS et, à cette fin, valider la livraison. Une facture à l'en-tête du WEB-COMMERCANT et à l'adresse de facturation de son client sera alors émise et adressée par email à ce dernier. Le WEB-COMMERCANT s'engage à informer EASYACCESS de toute livraison incomplète et, à cette fin à valider les quantités et les prix des produits effectivement livrés à ses clients. Le WEB-COMMERCANT s'engage à rembourser à son client, sans condition ni délai, le prix des produits non-livrés.

#### **Article 18. OBLIGATIONS DU WEB-COMMERCANT**

Le WEB-COMMERCANT déclare disposer d'une configuration informatique minimum composée d'un ordinateur connecté à Internet avec un navigateur d'une date postérieure à 2004 et s'engage à :

- livrer ses clients et respecter l'ensemble des obligations du présent contrat et de ses annexes (conditions générales de vente, notamment) ;
- traiter et gérer les appels téléphoniques et les courriers électroniques de ses clients concernant les commandes passées et aux produits vendus dans le cadre de sa boutique Internet ;
- informer sans délai ses clients et EASYACCESS de tout défaut d'approvisionnement inhérent aux produits commandés dans le cadre de sa boutique Internet et de tout risque de retard ou d'absence de livraison complète ou partielle.
- procéder à la fermeture temporaire de sa boutique Internet à partir de la fonction back-office en cas de fermeture temporaire de son entreprise (congé notamment) ou d'arrêt temporaire de son activité (maladie par exemple).

#### **Article 19. INTÉGRALITÉ DU CONTRAT**

Le présent contrat s'applique au WEB-COMMERCANT inscrit au RC à compter de la signature du contrat de services easyboutique. Les présentes conditions générales ainsi que ses annexes (CGV notamment) forme avec la documentation tarifaire, l'intégralité du contrat entre EASYACCESS et le WEB-COMMERCANT.

#### **Article 21. DECLARATION**

Le WEB-COMMERCANT et EASYACCESS sont deux entités juridiques distinctes et indépendantes agissant respectivement en leurs noms propres et sous leurs seules responsabilités. Dès lors, le présent contrat ne pourra en aucun cas constituer ou s'analyser comme une association, une société, une cession ou une location de fonds de commerce ou comme un acte constitutif d'un quelconque lien de subordination.

#### **Article 22. CESSION DU CONTRAT**

Le WEB-COMMERCANT s'interdit de céder totalement ou partiellement le présent contrat.

#### **Article 23. RESILIATION**

En cas de manquement par l'une des parties aux obligations stipulées au présent contrat, non réparé dans un délai de trente jours à compter de l'envoi, par l'autre partie, d'un courrier recommandé avec AR notifiant les manquements constatés, cette dernière pourra procéder à la résiliation dudit contrat sans réserve de tous dommages et intérêts auxquels elle pourra prétendre.

En cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire du WEB-COMMERCANT, le présent contrat sera immédiatement résilié sans notification, à compter de la décision du tribunal compétent.

Dans cette hypothèse, EASYACCESS procédera au recensement des travaux accomplis et impayés à la date de la résiliation lesquels devront être immédiatement réglés par le WEB-COMMERCANT.

#### **Article 24. CONFIDENTIALITE**

Chacune des parties s'engage à mettre en œuvre les moyens appropriés pour garder le secret le plus absolu sur les informations et documents désignés comme confidentiels par l'autre partie auxquels elle aurait eu accès à l'occasion de l'exécution du présent contrat.

Tout échange d'informations confidentielles sera réalisé par écrit revêtu de la signature de la partie qui aura reçu les pièces ou informations confidentielles.

L'obligation de confidentialité se poursuivra pendant une durée de trois ans à compter du terme du présent contrat. Elle deviendra caduque si l'information tombe dans le domaine public en dehors de toute intervention de la partie qui aura reçu l'information.

#### **Article 25. NON-VALIDITE PARTIELLE**

Si l'une quelconque des stipulations du contrat est nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

#### **Article 26. LOI APPLICABLE**

Le présent contrat est soumis au droit suisse des obligations. **Le for juridique est Lausanne.** Les fors impératifs sont réservés.

#### **Article 27. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Pendant la durée du contrat, les clients de EASYACCESS bénéficient du droit non exclusif d'utiliser le système easyboutique. Tous les droits concernant une propriété intellectuelle existante ou concernant les prestations et les produits de EASYACCESS dans le cadre de l'accomplissement des conditions contractuelles restent la propriété de EASYACCESS ou des tiers autorisés.

**Article 28 MODIFICATIONS DE CONTRAT**

EASYACCESS se réserve le droit de modifier en tout temps les présentes conditions générales. Par son utilisation du système EASYBOUTIQUE, le client accepte aussi la validité des futures conditions générales.

**Article 29 TRANSFERT DES DROITS ET DES OBLIGATIONS**

Le client n'a pas le droit de transmettre son nom d'utilisateur et son mot de passe à d'autres personnes.

EASYACCESS peut transférer les droits et les obligations découlant du contrat à une autre société à l'intérieur ou à l'extérieur du Groupe EASYACCESS, sans accord préalable du client.

**Article 30. DIFFERENDS**

Les parties déclarent leur intention de chercher une solution amiable à toute difficulté qui pourrait surgir à propos de l'application ou de l'interprétation du présent contrat.

En cas de litige, compétence expresse est attribuée au tribunal de commerce de Lausanne, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette compétence s'applique également en matière de référé.

**Article 31. DOMICILIATION**

Les parties élisent domicile aux adresses figurant en première page du présent contrat.